

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05274  
Numéro SIREN : 452 534 621  
Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE SUD EST

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 76433

ITM ALIMENTAIRE SUD EST

N° Siren 452534621

24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE**

**31/12/2023**

## **Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture**

### **Faits marquants**

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Dans le cadre de la simplification et de la diminution du nombre de structures juridiques du groupement des Mousquetaires, ITM ALIMENTAIRE SUD EST a réalisé une dissolution anticipée de sociétés dont elle détenait la totalité des titres. La société ITM ALIMENTAIRE SUD EST a déclaré placer sous le régime de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts cette dissolution-confusion de patrimoine :

**Concernant la société VOLO :** La délibération de l'associé unique de la société ITM ALIMENTAIRE SUD EST, la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, en date du 25/09/2023 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société VOLO dans les conditions de l'Article 1844-5, Alinéa 3 du Code Civil. Les éléments d'actif / passif de la société ont été repris dans les comptes de la société confondante pour leur valeur comptable, en application de l'avis CNC du 25/03/2004 (arrêté du 07/06/2004, JO du 8, p 10115). Cette dissolution sans liquidation a pris effet au 31/10/2023.

## **Note 2 : Principes et méthodes comptables**

### **1. Principes généraux**

ITM ALIMENTAIRE SUD EST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

### **Changement de règles et méthodes comptables**

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

## **2. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

### **Amortissements**

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Surcoûts	10 ans

### **Cas particulier des surcoûts**

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018. Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

## **3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

### **Amortissements**

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements aménagement	5 à 10 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

## **4. Immobilisations financières**

### **Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

#### **Cas particulier des titres de Point de Vente**

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minoré d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

#### **Cas particulier des malis techniques affectés en titres**

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables aux malis techniques de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

### **Créances rattachées aux participations et prêts**

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

## **Titres immobilisés**

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

## **Dépréciation des actifs financiers**

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus / de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément de dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- *Filiales immobilières de moins de deux ans*

La règle Groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- *Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier*

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

## **5. Clients et comptes rattachés**

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.  
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non-recouvrement.

## **6. Trésorerie**

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

## **7. Provisions**

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.  
L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

## **8. Fiscalité**

### **TVA**

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

### **Impôts sur les bénéfices**

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante : « La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément ».

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

## **9. Autres informations**

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE SUD EST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale ausein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

## Note 3 : Notes sur le bilan

### 1. Immobilisations incorporelles

#### *Variation des valeurs brutes*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Autres immobilisations incorporelles	205 764	338		206 102
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
<b>Total</b>	<b>205 764</b>	<b>338</b>		<b>206 102</b>

#### *Variation des amortissements et dépréciations*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Autres immobilisations incorporelles	175 800	6 065		181 865
<b>Total</b>	<b>175 800</b>	<b>6 065</b>		<b>181 865</b>

## **2. Immobilisations corporelles**

### *Variation des valeurs brutes*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions	241	10		251
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	3			3
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	141	69		210
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>79</b>		<b>463</b>

### *Variation des amortissements et dépréciations*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions	4	23		27
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	3	0		3
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	19	22		41
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>45</b>		<b>71</b>

### **3. Immobilisations financières**

#### *Variation des immobilisations financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	61 361	62 942	1 128	123 175
Créances rattachées à des participations	7 726	1 916	362	9 280
Intérêts sur créances rattachées	6	32		38
Autres titres immobilisés	20 860		2 534	18 326
Prêts	2 327	150	1 006	1 471
Dépôts et cautionnements	0	60		60
Autres immobilisations financières	32 246	15 142		47 388
<b>Total</b>	<b>124 526</b>	<b>80 242</b>	<b>5 030</b>	<b>199 737</b>

#### *Dépréciations des immobilisations financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	10 200	2 097	1 357	10 940
Créances rattachées à des participations	6 260	886	1 715	5 431
Autres titres immobilisés	2 974	2	2 300	676
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>19 434</b>	<b>2 985</b>	<b>5 372</b>	<b>17 047</b>

#### *Échéances des créances financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	9 318	9 318	
Prêts	1 471	349	1 122
Autres immobilisations financières	47 448	47 388	59
<b>Total</b>	<b>58 237</b>	<b>57 055</b>	<b>1 182</b>

## 4. Actif circulant

### *Échéances des créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	137 592	135 379	2 212
Personnel et comptes rattachés	16	0	16
Etat, autres collectivités	20	20	
Groupe et Associés	1 916	1 916	
Autres débiteurs	23 169	23 169	
<b>Total</b>	<b>162 712</b>	<b>160 484</b>	<b>2 228</b>

Les comptes courants Groupe se composent du compte courant SPR Alimentaire Sud-Est pour 1 602 K€ et du compte d'intégration fiscale pour 314 K€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement des avoirs à recevoir (ristournes BPC, E-commerce, commerce- RDP...) pour un montant de 22 702 K€.

### *Dépréciations des créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	1 240	302	313	1 229
Autres créances	499		32	467
<b>Total</b>	<b>1 739</b>	<b>302</b>	<b>345</b>	<b>1 696</b>

### *Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2023
Fournisseurs, avoirs à recevoir	22 702
Clients, factures à établir	13 937
État et autres collectivités publiques	
<b>Total</b>	<b>36 639</b>

## **5. Trésorerie**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	1	19
VMP	201	201
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>220</b>

## **6. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance de 100 K€ sont ventilées ci-dessous :

Données en K€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	22		
OM CONTRAT PUBLICITAIRE	61		
CIC COPIEUR	2		
IMMO MOUSQUETAIRES AFFRANCH. REFACT	1		
FREE2MOVE LOY VEH.	15		
<b>Total</b>	<b>100</b>		

## **7. Capitaux propres**

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023. La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM Alimentaire International (ex ITM Alimentaire France) depuis le 02 avril 2012, date à laquelle ITM Entreprises a cédé 6 parts à ITM Alimentaire France.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 384				3 384
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves		49			49
Report à nouveau	4 836				4 836
Dividendes		6 999		-6 999	
Résultat de l'exercice	7 048	-7 048	4 556		4 556
<b>Total</b>	<b>15 321</b>	<b>0</b>	<b>4 556</b>	<b>-6 999</b>	<b>12 877</b>

## **8. Provisions**

### **Provisions règlementées**

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	698	9	10	697
Autres				
<b>Total</b>	<b>698</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>697</b>

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour litiges		2 593			2 593
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations		818			818
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	58	42		46	54
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>3 453</b>		<b>46</b>	<b>3 464</b>

Dont dotations et reprises d'exploitation : Dotations 818 K€ et reprises néant

Dont dotations et reprises financières : Dotations 2 635 K€ et reprises 46 K€

Dont dotations et reprises exceptionnelles : Néant

## **9. Dettes**

### **Dettes Financières**

#### *Echéances des dettes*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	262	262		
Dépôt et cautionnement	77		77	
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	82 245			
Découverts bancaires	254			
<b>Total</b>	<b>82 838</b>	<b>262</b>	<b>77</b>	

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

### **Autres dettes**

#### *Echéances des dettes*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 524	14 524		
Dettes groupe	223	223		
Dettes fiscales et sociales	1 606	1 606		
Dettes sur immobilisations	85	85		
Autres dettes	252 585	252 585		
<b>Total</b>	<b>269 022</b>	<b>269 022</b>		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant de TVA pour 223 K€.

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes "commissionnaires" pour un montant de 229 763 K€.

*Charges à payer dans les dettes*

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 935
Dettes fiscales et sociales	838
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>11 773</b>

## Note 4 : Notes sur le compte de résultat

### 1. Résultat d'exploitation

#### Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	9 888	7 508
Activité de commissionnaire à la vente	3 260 820	2 912 627
Autres prestations	72 670	71 011
<b>Total</b>	<b>3 343 378</b>	<b>2 991 146</b>

#### Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres :

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-4 344	-4 876
Sous-traitance	-3 632	-3 678
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-688	-1 414
Entretiens et réparations	-49	-19
Assurances	-91	-84
Etudes, recherches et documentations	-259	-265
Personnel extérieur à l'entreprise	-141	-230
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-95	-106
Publicité, publication et relations publiques	-49 191	-41 780
Transports	-67	-59
Déplacements	-335	-300
Frais postaux et de télécommunications	-26	-27
Services bancaires	-12	-16
Divers	-1 201	-1 175
<b>Total</b>	<b>-60 130</b>	<b>-54 029</b>

## **2. Résultat financier**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	142	169
Produits des créances de l'actif immobilisé	1 543	1 159
Boni de fusion	403	
Autres intérêts et produits assimilés	151	123
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 450	1 856
<b>Total Produits financiers</b>	<b>7 688</b>	<b>3 307</b>
Intérêts	-1 304	-58
Dotations financières aux amortissements et provisions	-5 620	-632
Autres charges financières	-8 137	-5 929
<b>Total Charges financières</b>	<b>-15 061</b>	<b>-6 619</b>
<b>Total</b>	<b>-7 372</b>	<b>-3 312</b>

Les dotations financières de 5 620 milliers d'euros correspondent à hauteur de 886 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 2 099 milliers d'euros et à des dépréciations sur risques à hauteur de 2 635 milliers d'euros.

Les reprises de provisions financières de 5 450 milliers d'euros correspondent aux reprises surrisques à hauteur de 46 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur comptes courants à hauteur de 1 715 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres à hauteur de 3 657 milliers d'euros et aux reprises des provisions sur EOC à hauteur de 32 milliers d'euros.

### **3. Résultat exceptionnel**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Combi (contenants) PDV	284	-76
Abandons de créances		
Produits divers	171	132
Produits des cessions d'actifs	326	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	250	9 457
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>1 030</b>	<b>9 514</b>
Abandons de créances	-281	-8 747
Combi (contenants) ITM LAI	-284	76
Charges diverses exceptionnelles	-364	-358
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 536	-1 508
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-9	-18
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>-3 474</b>	<b>-10 555</b>
<b>Total</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 041</b>

## 4. Fiscalité

### Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	698	174	-1	-0	697	174
Contribution Sociale de Solidarité	97	24	12	3	109	27
Provisions non déductibles	242	60	740	185	982	245
Ecart de valeur liquidative / OPCVM						
Autres différences temporaires						
<b>Décalages certains ou éventuels</b>	<b>1 037</b>	<b>258</b>	<b>751</b>	<b>188</b>	<b>1 786</b>	<b>446</b>
<b>Déficits reportables</b>						
<b>Moins-values LT</b>						

IMPÔT EXIGIBLE	OUVERTURE	CLÔTURE
K€	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 25 %	2 338	1 920
Impôt au taux de 15 %		114
Impôt au taux réduit	52	42
<b>IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)</b>	<b>2 390</b>	<b>2 076</b>
Impôt sur le résultat courant	2 390	2 076
Impôt sur résultat exceptionnel		
<b>IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)</b>	<b>2 390</b>	<b>2 076</b>

## **Note 5 : Autres informations**

### **1. Effectif**

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Cadres	40	39
Agents de Maitrise	8	7
Employés	1	1
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>47</b>

### **2. Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires de Commissariat aux Comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 s'élèvent à 60 020 € HT.

<b>Cabinet</b>	<b>Certification des comptes</b>	<b>Autres missions</b>
KPMG	60 020 €	5 025 €

### **3. Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

### **4. Transactions effectuées avec les parties liées**

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

### **5. Engagements hors bilan**

#### **Engagements recus :**

Néant.

## Engagements donnés :

### - Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang. Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 254 322 euros contre 191 472 euros en 2022.

## Annexe : Tableau des filiales et participations

### TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros				
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
<b>Filiales (plus de 50%)</b>								
AXIS	100%	10 796 473	10 715 926			4 458	836	156
CHEPAR	99,99%	40 577 540	33 081 617			8 935	-	218
TRIFIDE	100%	1 380 254	1			-12	-	44
DEVAIX	100%	1 512 712	1			0	-	0
JULI	99,96%	127 538	0	1 035		-1 031	-	-11
BANATER	99%	1 584	0	795				
KASUTU	99%	1 584	0	16		-12	-	0
JUANFLORE	99,99%	300 000	1	6 100				
JUVESY	100%	39 984	0	3 048		-3 041	-	-155
GREECE 5	99,90%	603 235	603 235	1 558				
GREECE 83	99,90%	296 736	296 736	198				
<b>Participations (10 à 50%)</b>								
MIRAND	34,01%	6 000 000	6 000 000		36			
SALAO	44,25%	541 000	541 000			1 243	19 757	312
ELICO	33,96%	308 727	308 727		43			
SPR ALIM SUD EST	40,91%	530 450	530 450					
GREECE133	49,00%	9 526 070	9 526 070	291				
GREECE134	49,00%	1 692 593	1 692 593	50				
GREECE156	49,00%	4 400 187	4 400 187	133				
GREECE145	49,00%	8 317 131	8 317 131	254				
GREECE126	49,00%	5 575 406	5 575 406	198				
GREECE127	49,00%	2 057 912	2 057 912	102				
GREECE129	49,00%	1 185 185	1 185 185	58				
GREECE128	49,00%	965 094	965 094	47				
GREECE118	49,00%	2 507 351	2 507 351	88				
GREECE104	49,00%	1 316 127	1 316 127	38				
GREECE119	49,00%	2 278 263	2 278 263	68				
GREECE137	49,00%	3 392 740	3 392 740	120				
GREECE149	49,00%	1 665 976	1 665 976	49				
GREECE131	49,00%	2 069 552	2 069 552	49				
GREECE135	49,00%	2 368 550	2 368 550	71				
GREECE136	49,00%	1 371 030	1 371 030	40				
GREECE124	49,00%	1 414 693	1 414 693	48				
GREECE107	49,00%	1 896 104	1 896 104	94				
GREECE146	49,00%	935 154	935 154	27				
GREECE115	49,00%	1 853 920	1 853 920	55				
GREECE108	49,00%	1 401 790	1 401 790	69				
GREECE117	49,00%	355 749	355 749	9				
GREECE155	49,00%	175 567	175 567	3				

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE SUD EST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 0024 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 5 2 5 3 4 6 2 1 0 0 0 1 9

Néant  \*

				Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	181 864 599	24 237 177
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	27 186	223 385
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 999	0
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40 976	168 849
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	10 940 123	112 234 798
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	5 431 054	3 887 258
		Autres titres immobilisés	BD	BE	675 852	17 649 732
Prêts		BF	BG		1 470 985	
Autres immobilisations financières*		BH	BI		47 447 656	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	198 982 789	207 319 840	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 229 257	136 362 308
		Autres créances (3)	BZ	CA	467 112	24 653 316
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		201 000
		Disponibilités	CF	CG		663
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		99 690
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	1 696 369	161 316 976	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	200 679 158	368 636 816	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	51 624 382	(3) Part à plus d'un an CR 2 228 137	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ITM ALIMENTAIRE SUD EST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000 )	DA			48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			3 383 599
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			48 729
	Report à nouveau	DH			4 836 477
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			4 555 522
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			697 165
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			13 574 291
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			2 593 097
	Provisions pour charges	DQ			871 182
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			3 464 279
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			261 746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			82 314 976
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			14 523 559
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 605 683
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			84 565
Autres dettes	EA			252 807 718	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC			351 598 246	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			368 636 816
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			351 520 984	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N		Désignation de l'entreprise : <b>ITM ALIMENTAIRE SUD EST</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 260 819 974	FB		FC	3 260 819 974	
	Production vendue { biens * services *	FD	13 479 655	FE		FF	13 479 655	
		FG	69 078 786	FH		FI	69 078 786	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	3 343 378 414	FK		FL	3 343 378 414	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	74 199	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 343 452 613
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 242 416 441	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	13 466 175	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	60 130 315	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	258 142	
	Salaires et traitements*					FY	2 102 472	
	Charges sociales (10)					FZ	914 560	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 110 047
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	302 067
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	817 525	
	Autres charges (12)					GE	324 038	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 326 841 783	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	16 610 830	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	934 060	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	263 117	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 041 370	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 449 933	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	7 688 481	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	5 620 120	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	9 440 395	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	15 060 515	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-7 372 035	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	9 238 796	

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

*Burton David*  
*[Signature]*

Désignation de l'entreprise <b>ITM ALIMENTAIRE SUD EST</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	454 713	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	325 735	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	249 835	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	1 030 284	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	928 562	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 536 090	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	8 870	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	3 473 522	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-2 443 238	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	164 041	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 075 995	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 352 171 377	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 347 615 856	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	4 555 522	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	394 978
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	904 403	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 290 212	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 132	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	<b>Exercice N</b>			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ANNONIM ABANDON DE CREANCES	218 028			
GANI CREANCES IRRECOUVRABLES	63 357			
PENALITES CONTENANTS	397 427	283 877		
RHONETTE IMPAYE BANQUE CHAB	32 458			
CARPENDIS GARANTIE DE PASSIF	178 697			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

# ITM ALIMENTAIRE SUD EST

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48.000 euros

Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS

452 534 621 R.C.S. PARIS

(ci-après « la Société »)

\* \*

\*

## DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 MAI 2024

### Extrait du Procès-Verbal

.../...

#### DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter au bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 4.555.522 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte « Report à nouveau », soit ..... 4.555.522 €  
qui s'élève ainsi à 9.391.999 €.....

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION (en Euro)	MONTANT DU DIVIDENDE (en Euro)
31 décembre 2022	2.333	6.999.000
31 décembre 2021	1.966,66	5.899.980
31 décembre 2020	2.266	6.798.000

.../...

#### SIXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

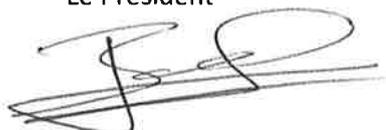
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

.../...

**Pour extrait certifié conforme à l'original**

**Monsieur David BURGER**

Le Président





KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# ITM Alimentaire Sud Est S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
ITM Alimentaire Sud Est S.A.S.  
24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **ITM Alimentaire Sud Est S.A.S.**

24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société ITM Alimentaire Sud Est S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Alimentaire Sud Est S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « 2. Immobilisations incorporelles » et « 4. Immobilisations financières » de la note « 2. Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les principes et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des surcoûts et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 mai 2024

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Rinn'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Arnaud Rinn

Associé

ITM ALIMENTAIRE SUD EST  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023



# Sommaire

## Table des matières

Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture.....	8
Note 2 : Principes et méthodes comptables.....	8
1. Principes généraux.....	8
2. Immobilisations incorporelles.....	9
3. Immobilisations corporelles.....	9
4. Immobilisations financières.....	10
5. Clients et comptes rattachés.....	12
6. Trésorerie.....	12
7. Provisions.....	12
8. Fiscalité.....	12
9. Autres informations.....	13
Note 3 : Notes sur le bilan.....	14
1. Immobilisations incorporelles.....	14
2. Immobilisations corporelles.....	15
3. Immobilisations financières.....	16
4. Actif circulant.....	17
5. Trésorerie.....	18
6. Charges constatées d'avance.....	18
7. Capitaux propres.....	19
8. Provisions.....	20
9. Dettes.....	21
Note 4 : Notes sur le compte de résultat.....	23
1. Résultat d'exploitation.....	23
2. Résultat financier.....	24
3. Résultat exceptionnel.....	25
4. Fiscalité.....	26
Note 5 : Autres informations.....	27
1. Effectif.....	27
2. Honoraires des commissaires aux comptes.....	27
3. Rémunération des dirigeants.....	27
4. Transactions effectuées avec les parties liées.....	27
5. Engagements hors bilan.....	27

## Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	206 102	181 865	24 237	29 964
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>206 102</b>	<b>181 865</b>	<b>24 237</b>	<b>29 964</b>
Terrains				
Constructions	251	27	223	237
Installations techniques, matériel	3	3		0
Autres immobilisations corporelles	210	41	169	122
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>463</b>	<b>71</b>	<b>392</b>	<b>359</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	123 175	10 940	112 235	51 161
Créances rattachées à des participations	9 318	5 431	3 887	1 472
Autres titres immobilisés	18 326	676	17 650	17 886
Prêts	1 471		1 471	2 327
Autres immobilisations financières	47 448		47 448	32 246
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>199 737</b>	<b>17 047</b>	<b>182 690</b>	<b>105 092</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>406 303</b>	<b>198 983</b>	<b>207 320</b>	<b>135 415</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>				
Avances et acomptes versés surcommandes				
Clients et comptes rattachés	137 592	1 229	136 362	123 259
Autres créances	25 120	467	24 653	31 326
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>162 712</b>	<b>1 696</b>	<b>161 016</b>	<b>154 585</b>
Valeurs mobilières de placement	201		201	169
dont actions propres:				
Disponibilités	1		1	19
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>202</b>		<b>202</b>	<b>188</b>
Charges constatées d'avance	100		100	117
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>163 013</b>	<b>1 696</b>	<b>161 317</b>	<b>154 890</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>569 316</b>	<b>200 679</b>	<b>368 637</b>	<b>290 305</b>

## Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel	dont versé : 48	48	48
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		3 384	3 384
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		5	5
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	49	
<b>TOTAL Réserves</b>		<b>54</b>	<b>5</b>
Report à nouveau		4 836	4 836
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>4 556</b>	<b>7 048</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		697	698
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>13 574</b>	<b>16 019</b>
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>			
Provisions pour risques		2 593	
Provisions pour charges		871	58
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		<b>3 464</b>	<b>58</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		262	52
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	82 315	14 262
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>82 577</b>	<b>14 313</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 524	11 916
Dettes fiscales et sociales		1 606	2 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		85	2
Autres dettes		252 808	245 755
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>269 022</b>	<b>259 916</b>
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>351 598</b>	<b>274 229</b>
Ecart de conversion Passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>368 637</b>	<b>290 305</b>

## Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 260 820	0	3 260 820	2 912 627
Production vendue biens	13 480	0	13 480	17 955
Production vendue services	69 079	0	69 079	60 565
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 343 378</b>	<b>0</b>	<b>3 343 378</b>	<b>2 991 146</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			74	623
Autres produits			0	0
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 343 453</b>	<b>2 991 769</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 242 416	2 896 091
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			13 466	17 937
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			60 130	54 029
Impôts, taxes et versements assimilés			258	326
Salaires et traitements			2 102	1 974
Charges sociales			915	892
<b>Dotations d'exploitation</b>	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements	6 110	6 078
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		302	92
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		818	0
Autres charges			324	318
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>3 326 842</b>	<b>2 977 736</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>16 611</b>	<b>14 033</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			934	59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			263	242
Autres intérêts et produits assimilés			1 041	1 150
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 450	1 856
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>7 688</b>	<b>3 307</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 620	632
Intérêts et charges assimilées			9 440	5 987
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>15 061</b>	<b>6 619</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 372</b>	<b>-3 312</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>9 239</b>	<b>10 721</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	455	55
Produits exceptionnels sur opérations en capital	326	2
Reprises sur provisions et transferts de charges	250	9 457
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 030</b>	<b>9 514</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	929	9 014
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 536	1 523
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9	18
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 474</b>	<b>10 555</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 041</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	164	242
Impôts sur les bénéfices (X)	2 076	2 390
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>3 352 171</b>	<b>3 004 590</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>3 347 616</b>	<b>2 997 543</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>4 556</b>	<b>7 048</b>

ITM ALIMENTAIRE SUD EST

N° Siren 452534621

24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE**

**31/12/2023**

## **Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture**

### **Faits marquants**

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, Le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Dans le cadre de la simplification et de la diminution du nombre de structures juridiques du groupement des Mousquetaires, ITM ALIMENTAIRE SUD EST a réalisé une dissolution anticipée de sociétés dont elle détenait la totalité des titres. La société ITM ALIMENTAIRE SUD EST a déclaré placer sous le régime de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts cette dissolution-confusion de patrimoine :

**Concernant la société VOLO :** La délibération de l'associé unique de la société ITM ALIMENTAIRE SUD EST, la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, en date du 25/09/2023 a approuvé la dissolution sans liquidation de la société VOLO dans les conditions de l'Article 1844-5, Alinéa 3 du Code Civil. Les éléments d'actif / passif de la société ont été repris dans les comptes de la société confondante pour leur valeur comptable, en application de l'avis CNC du 25/03/2004 (arrêté du 07/06/2004, JO du 8, p 10115). Cette dissolution sans liquidation a pris effet au 31/10/2023.

## **Note 2 : Principes et méthodes comptables**

### **1. Principes généraux**

ITM ALIMENTAIRE SUD EST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

### **Changement de règles et méthodes comptables**

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

## **2. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

### **Amortissements**

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Surcoûts	10 ans

### **Cas particulier des surcoûts**

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018. Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

## **3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

### **Amortissements**

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements aménagement	5 à 10 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

## **4. Immobilisations financières**

### **Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

#### **Cas particulier des titres de Point de Vente**

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minoré d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

#### **Cas particulier des malis techniques affectés en titres**

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables aux malis techniques de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

### **Créances rattachées aux participations et prêts**

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

## **Titres immobilisés**

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

## **Dépréciation des actifs financiers**

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus / de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément de dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- *Filiales immobilières de moins de deux ans*

La règle Groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- *Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier*

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

## **5. Clients et comptes rattachés**

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.  
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non-recouvrement.

## **6. Trésorerie**

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

## **7. Provisions**

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.  
L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

## **8. Fiscalité**

### **TVA**

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

### **Impôts sur les bénéfices**

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante : « La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément ».

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

## **9. Autres informations**

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE SUD EST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale ausein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

## Note 3 : Notes sur le bilan

### 1. Immobilisations incorporelles

#### *Variation des valeurs brutes*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Autres immobilisations incorporelles	205 764	338		206 102
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
<b>Total</b>	<b>205 764</b>	<b>338</b>		<b>206 102</b>

#### *Variation des amortissements et dépréciations*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Autres immobilisations incorporelles	175 800	6 065		181 865
<b>Total</b>	<b>175 800</b>	<b>6 065</b>		<b>181 865</b>

## **2. Immobilisations corporelles**

### *Variation des valeurs brutes*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions	241	10		251
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	3			3
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	141	69		210
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>79</b>		<b>463</b>

### *Variation des amortissements et dépréciations*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions	4	23		27
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	3	0		3
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	19	22		41
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>45</b>		<b>71</b>

### **3. Immobilisations financières**

#### *Variation des immobilisations financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	61 361	62 942	1 128	123 175
Créances rattachées à des participations	7 726	1 916	362	9 280
Intérêts sur créances rattachées	6	32		38
Autres titres immobilisés	20 860		2 534	18 326
Prêts	2 327	150	1 006	1 471
Dépôts et cautionnements	0	60		60
Autres immobilisations financières	32 246	15 142		47 388
<b>Total</b>	<b>124 526</b>	<b>80 242</b>	<b>5 030</b>	<b>199 737</b>

#### *Dépréciations des immobilisations financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	10 200	2 097	1 357	10 940
Créances rattachées à des participations	6 260	886	1 715	5 431
Autres titres immobilisés	2 974	2	2 300	676
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>19 434</b>	<b>2 985</b>	<b>5 372</b>	<b>17 047</b>

#### *Échéances des créances financières*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	9 318	9 318	
Prêts	1 471	349	1 122
Autres immobilisations financières	47 448	47 388	59
<b>Total</b>	<b>58 237</b>	<b>57 055</b>	<b>1 182</b>

## 4. Actif circulant

### *Échéances des créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	137 592	135 379	2 212
Personnel et comptes rattachés	16	0	16
Etat, autres collectivités	20	20	
Groupe et Associés	1 916	1 916	
Autres débiteurs	23 169	23 169	
<b>Total</b>	<b>162 712</b>	<b>160 484</b>	<b>2 228</b>

Les comptes courants Groupe se composent du compte courant SPR Alimentaire Sud-Est pour 1 602 K€ et du compte d'intégration fiscale pour 314 K€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement des avoirs à recevoir (ristournes BPC, E-commerce, commerce- RDP...) pour un montant de 22 702 K€.

### *Dépréciations des créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	1 240	302	313	1 229
Autres créances	499		32	467
<b>Total</b>	<b>1 739</b>	<b>302</b>	<b>345</b>	<b>1 696</b>

### *Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation*

Données en K€	Montant au 31/12/2023
Fournisseurs, avoirs à recevoir	22 702
Clients, factures à établir	13 937
État et autres collectivités publiques	
<b>Total</b>	<b>36 639</b>

## **5. Trésorerie**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	1	19
VMP	201	201
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>220</b>

## **6. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance de 100 K€ sont ventilées ci-dessous :

Données en K€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	22		
OM CONTRAT PUBLICITAIRE	61		
CIC COPIEUR	2		
IMMO MOUSQUETAIRES AFFRANCH. REFACT	1		
FREE2MOVE LOY VEH.	15		
<b>Total</b>	<b>100</b>		

## **7. Capitaux propres**

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023. La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM Alimentaire International (ex ITM Alimentaire France) depuis le 02 avril 2012, date à laquelle ITM Entreprises a cédé 6 parts à ITM Alimentaire France.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 384				3 384
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves		49			49
Report à nouveau	4 836				4 836
Dividendes		6 999		-6 999	
Résultat de l'exercice	7 048	-7 048	4 556		4 556
<b>Total</b>	<b>15 321</b>	<b>0</b>	<b>4 556</b>	<b>-6 999</b>	<b>12 877</b>

## **8. Provisions**

### **Provisions règlementées**

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	698	9	10	697
Autres				
<b>Total</b>	<b>698</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>697</b>

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en K€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour litiges		2 593			2 593
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations		818			818
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	58	42		46	54
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>3 453</b>		<b>46</b>	<b>3 464</b>

Dont dotations et reprises d'exploitation : Dotations 818 K€ et reprises néant

Dont dotations et reprises financières : Dotations 2 635 K€ et reprises 46 K€

Dont dotations et reprises exceptionnelles : Néant

## **9. Dettes**

### **Dettes Financières**

#### *Echéances des dettes*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	262	262		
Dépôt et cautionnement	77		77	
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières	82 245			
Découverts bancaires	254			
<b>Total</b>	<b>82 838</b>	<b>262</b>	<b>77</b>	

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

### **Autres dettes**

#### *Echéances des dettes*

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 524	14 524		
Dettes groupe	223	223		
Dettes fiscales et sociales	1 606	1 606		
Dettes sur immobilisations	85	85		
Autres dettes	252 585	252 585		
<b>Total</b>	<b>269 022</b>	<b>269 022</b>		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant de TVA pour 223 K€.  
Les autres dettes sont constituées principalement des dettes "commissionnaires" pour un montant de 229 763 K€.

*Charges à payer dans les dettes*

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 935
Dettes fiscales et sociales	838
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>11 773</b>

## Note 4 : Notes sur le compte de résultat

### 1. Résultat d'exploitation

#### Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	9 888	7 508
Activité de commissionnaire à la vente	3 260 820	2 912 627
Autres prestations	72 670	71 011
<b>Total</b>	<b>3 343 378</b>	<b>2 991 146</b>

#### Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres :

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Autres achats	-4 344	-4 876
Sous-traitance	-3 632	-3 678
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-688	-1 414
Entretiens et réparations	-49	-19
Assurances	-91	-84
Etudes, recherches et documentations	-259	-265
Personnel extérieur à l'entreprise	-141	-230
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-95	-106
Publicité, publication et relations publiques	-49 191	-41 780
Transports	-67	-59
Déplacements	-335	-300
Frais postaux et de télécommunications	-26	-27
Services bancaires	-12	-16
Divers	-1 201	-1 175
<b>Total</b>	<b>-60 130</b>	<b>-54 029</b>

## **2. Résultat financier**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	142	169
Produits des créances de l'actif immobilisé	1 543	1 159
Boni de fusion	403	
Autres intérêts et produits assimilés	151	123
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 450	1 856
<b>Total Produits financiers</b>	<b>7 688</b>	<b>3 307</b>
Intérêts	-1 304	-58
Dotations financières aux amortissements et provisions	-5 620	-632
Autres charges financières	-8 137	-5 929
<b>Total Charges financières</b>	<b>-15 061</b>	<b>-6 619</b>
<b>Total</b>	<b>-7 372</b>	<b>-3 312</b>

Les dotations financières de 5 620 milliers d'euros correspondent à hauteur de 886 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 2 099 milliers d'euros et à des dépréciations sur risques à hauteur de 2 635 milliers d'euros.

Les reprises de provisions financières de 5 450 milliers d'euros correspondent aux reprises surrisques à hauteur de 46 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur comptes courants à hauteur de 1 715 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres à hauteur de 3 657 milliers d'euros et aux reprises des provisions sur EOC à hauteur de 32 milliers d'euros.

### **3. Résultat exceptionnel**

Données en K€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Combi (contenants) PDV	284	-76
Abandons de créances		
Produits divers	171	132
Produits des cessions d'actifs	326	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	250	9 457
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>1 030</b>	<b>9 514</b>
Abandons de créances	-281	-8 747
Combi (contenants) ITM LAI	-284	76
Charges diverses exceptionnelles	-364	-358
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 536	-1 508
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-9	-18
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>-3 474</b>	<b>-10 555</b>
<b>Total</b>	<b>-2 443</b>	<b>-1 041</b>

## 4. Fiscalité

### Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	698	174	-1	-0	697	174
Contribution Sociale de Solidarité	97	24	12	3	109	27
Provisions non déductibles	242	60	740	185	982	245
Ecart de valeur liquidative / OPCVM						
Autres différences temporaires						
<b>Décalages certains ou éventuels</b>	<b>1 037</b>	<b>258</b>	<b>751</b>	<b>188</b>	<b>1 786</b>	<b>446</b>
<b>Déficits reportables</b>						
<b>Moins-values LT</b>						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 25 %	2 338	1 920
Impôt au taux de 15 %		114
Impôt au taux réduit	52	42
<b>IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)</b>	<b>2 390</b>	<b>2 076</b>
Impôt sur le résultat courant	2 390	2 076
Impôt sur résultat exceptionnel		
<b>IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)</b>	<b>2 390</b>	<b>2 076</b>

## **Note 5 : Autres informations**

### **1. Effectif**

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Cadres	40	39
Agents de Maitrise	8	7
Employés	1	1
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>47</b>

### **2. Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires de Commissariat aux Comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 s'élèvent à 60 020 € HT.

<b>Cabinet</b>	<b>Certification des comptes</b>	<b>Autres missions</b>
KPMG	60 020 €	5 025 €

### **3. Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

### **4. Transactions effectuées avec les parties liées**

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

### **5. Engagements hors bilan**

#### **Engagements recus :**

Néant.

## Engagements donnés :

### - Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang. Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 254 322 euros contre 191 472 euros en 2022.

## Annexe : Tableau des filiales et participations

### TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros				
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
<b>Filiales (plus de 50%)</b>								
AXIS	100%	10 796 473	10 715 926			4 458	836	156
CHEPAR	99,99%	40 577 540	33 081 617			8 935	-	218
TRIFIDE	100%	1 380 254	1			-12	-	44
DEVAIX	100%	1 512 712	1			0	-	0
JULI	99,96%	127 538	0	1 035		-1 031	-	-11
BANATER	99%	1 584	0	795				
KASUTU	99%	1 584	0	16		-12	-	0
JUANFLORE	99,99%	300 000	1	6 100				
JUVESY	100%	39 984	0	3 048		-3 041	-	-155
GREECE 5	99,90%	603 235	603 235	1 558				
GREECE 83	99,90%	296 736	296 736	198				
<b>Participations (10 à 50%)</b>								
MIRAND	34,01%	6 000 000	6 000 000		36			
SALAO	44,25%	541 000	541 000			1 243	19 757	312
ELICO	33,96%	308 727	308 727		43			
SPR ALIM SUD EST	40,91%	530 450	530 450					
GREECE133	49,00%	9 526 070	9 526 070	291				
GREECE134	49,00%	1 692 593	1 692 593	50				
GREECE156	49,00%	4 400 187	4 400 187	133				
GREECE145	49,00%	8 317 131	8 317 131	254				
GREECE126	49,00%	5 575 406	5 575 406	198				
GREECE127	49,00%	2 057 912	2 057 912	102				
GREECE129	49,00%	1 185 185	1 185 185	58				
GREECE128	49,00%	965 094	965 094	47				
GREECE118	49,00%	2 507 351	2 507 351	88				
GREECE104	49,00%	1 316 127	1 316 127	38				
GREECE119	49,00%	2 278 263	2 278 263	68				
GREECE137	49,00%	3 392 740	3 392 740	120				
GREECE149	49,00%	1 665 976	1 665 976	49				
GREECE131	49,00%	2 069 552	2 069 552	49				
GREECE135	49,00%	2 368 550	2 368 550	71				
GREECE136	49,00%	1 371 030	1 371 030	40				
GREECE124	49,00%	1 414 693	1 414 693	48				
GREECE107	49,00%	1 896 104	1 896 104	94				
GREECE146	49,00%	935 154	935 154	27				
GREECE115	49,00%	1 853 920	1 853 920	55				
GREECE108	49,00%	1 401 790	1 401 790	69				
GREECE117	49,00%	355 749	355 749	9				
GREECE155	49,00%	175 567	175 567	3				